



Élaboration du Plan Local D'urbanisme Intercommunal (PLUi-h).



Ateliers thématiques

Vie économique, agriculture, tourisme et patrimoine naturel

Lundi 20 juin 2016.



1 // LA DÉMARCHE DU PLUi & L'ÉQUIPE PROJET.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE.

PILOTAGE DE LA MISSION



Co-traitant 1, mandataire.

Be-HLC
[Ingénieur paysagiste, urbaniste]

- _Pilotage et animation de la mission.
- _Planification urbaine.
- _Analyse environnementale, urbaine et paysagère.

VOLET PLH INTÉGRÉ



Co-traitant 2.

Benjamin HAURIT
[Urbaniste sociologue]

- _Approche sociologique.
- _Diagnostic habitat.
- _Animation-concertation.

VOLET ENVIRONNEMENTALE CONTINU



Co-traitant 3.

Nature & Compétences
[Ecologues, naturalistes]

- _Expertise écologique.

APPROCHE PATRIMONIALE RENFORCÉE



Co-traitant 4.

Lydie CORGNAC
[Architecte d.p.l.g.]

- _Diagnostic architectural et patrimonial.

UN PLUi(h) CO-CONSTRUIT : LA CONCERTATION.

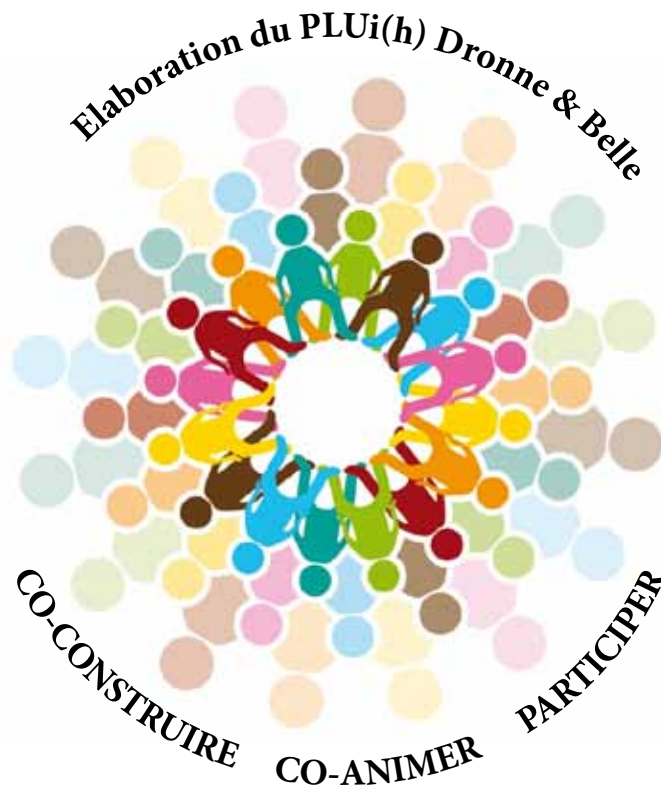


... Qui est associé à l'élaboration du PLUi(h) ???

Apports techniques du territoire.

[Bureaux d'études]

- _ Méthodologie du processus participatif et collaboratif.
- _ Mise en place d'outils de concertation (ateliers de secteurs, thématiques, boîte à idées, exposition itinérante...).
- _ Animation de la démarche.



Acteurs du territoire.

[Élus]

- _ Participer aux ateliers de secteurs pour co-concevoir le projet de territoire.
- _ Partager les connaissances du territoire pour faire vivre le projet de territoire.

[Personnes Publiques Associées]

- _ Région, Département, Chambre d'agriculture, PNR Périgord Limousin....



Usagers et pratiquants du territoire.

[Habitants]

- _ Temps de concertation : **ateliers participatifs d'aujourd'hui**, réunions publiques...
- _ Participer aux ateliers thématiques pour **co-construire le projet de territoire.**
- _ Partager les connaissances et les usages du territoire pour **faire vivre le projet de territoire.**



2 // CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PLUi(h).

- _ Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ?**
- _ Pourquoi élaborer un PLUi ?**
- _ Déroulement de la procédure.**

Le PLUi est un document d'urbanisme et de planification, à l'échelle d'une Communauté de Communes :

- Il étudie **le fonctionnement et les enjeux du territoire**, sous l'angle de plusieurs thématiques et politiques liées à l'habitat, aux déplacements, à l'agriculture, aux espaces naturels, à l'économie, au tourisme, aux équipements publics....
- Il construit **un projet d'aménagement et de développement durable**, et, vient servir un projet de territoire viable.
- Il formalise le projet et les enjeux dans des **règles d'utilisation des sols (zonage, documents graphiques, règlement)**.
- Il définit des **perspectives de dynamiques pour les années à venir pour le développement touristique, économique, démographique, urbain ...**

- Mieux **répondre aux besoins actuels et futurs des communes du territoire** de Dronne & Belle, notamment en matière d'habitat, de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, de développement durable...
(2 communes disposent d'un PLU, 29 d'une carte communale).
- Assurer à moyen et à long terme **un développement harmonieux et cohérent du territoire pour le bien être de ses habitants.**
- Prendre en compte les **nouveaux textes réglementaires** (Grenelle de l'environnement I & II, loi ALUR, loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, loi Macron...).

L'échelle intercommunal apparaît la plus pertinente pour produire ce document d'urbanisme, dans la mesure où, **la vie locale de chacune des communes qui compose le territoire de Dronne & Belle, s'exerce en dehors de leurs simples limites.**

2016

PHASE 1 - Le diagnostic territorial : *Photographie du territoire, identification des forces / faiblesses en présence, et mise en exergue des enjeux sous-tendus.*

PHASE 2 - Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Définition des orientations et des objectifs de développement du territoire à retenir pour les 10 ans à venir.

PHASE 3 - La concrétisation des objectifs du PADD dans le PLUi.

Les objectifs et orientations définis servent à élaborer :

- _le plan de zonage,*
- _le règlement écrit,*
- _les orientations d'aménagement et de programmation (OAP),*
- _le programme d'orientation et d'action (POA).*

2017

PHASE 4/5 - Finalisation du projet PLUi.

Démarches administratives et validation de la procédure.

2018

2019

3 // LES ATELIERS THÉMATIQUES DU JOUR...

- _ Attentes et objectifs de ces ateliers participatifs.**
- _ Déroulement des ateliers.**
- _ Outils mis en oeuvre.**

PARTICIPER...

CONTRIBUER AU DIAGNOSTIC TERRITORIAL...

SE CONCERTER...

PARTAGER LES CONNAISSANCES DU TERRITOIRE...

PRESENTER LES ATOUTS ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE...

CO-CONSTRUIRE...

ENVISAGER LE DEVELOPPEMENT FUTUR DU TERRITOIRE...

CO-CONCEVOIR LE PROJET...

CONTRIBUER A FAIRE EVOLUER LA DESIRABILITE ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE...

DÉROULEMENT DES ATELIERS PARTICIPATIFS.

- **Trois tables** comprenant **12 à 13** participants et **un** animateur par table.
- Les animateurs présentent chacun une thématique spécifique et rencontrent les **trois tables** afin que tous les participants aient abordé les sujets traités.

Deux thèmes sont abordés dans l'atelier du jour, dont notamment :

_ **La vie économique** : *économie présentielle, activités phares, bassins d'emplois...*

_ **Agriculture / Tourisme** : *images et attractivités croisées (agro-tourisme ??).*

_ **Patrimoine naturel** : *biodiversité et paysages, générateurs d'un cadre de vie de qualité.*

- Durée de la séance : **environ 1h. Roulement des animateurs toutes les 30 minutes.**
- Petit pot de clôture et restitution.

- Photographies du territoire thématiques.
- Données clés pour enrichir le débat.
- Post-it, permettant pour les participants, à la fin de chaque table ronde thématique, d'y noter une idée clé en rapport avec le sujet qui vient d'être traité.
- En fin de séance, une « fiche participant » à remplir, nous permettant de mieux vous connaître et d'avoir votre avis sur le déroulement de l'atelier...

ALLEZ, MAINTENANT, AU TRAVAIL....

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Avec la participation :

_des bureaux d'études et co-traitants : Be-HLC, BH, Nature & Compétences et Lydie Cognac.

_des 31 communes de la CCDB, ainsi que leurs représentants.